

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

SO

PREMIÈRE PUBLICATION

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
CAFE BRASSERIE VICTORIA SARL en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: assemblée générale extraordi-
naire
3.

Date de la décision: 13.12.2010
4.

Echéance de préavis des créances: **28.01.2011**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Monsieur Dominique Max LUCAS, 12, rue Michel-Servet,
1206 GENEVE
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société à responsabilité limitée dissoute d’annoncer leurs pré-
tentions.
7.

Remarques: La société a l’intention de procéder à une réparti-
tion anticipée de l’actif dans les conditions prévues à l’article
745 alinéa 3 du Code des Obligations.

Etude Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

00576627